

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

|   |   |
|---|---|
| <p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 22/05/2009</p> <p>Date de publication : 05/06/2009</p> | <p><b>SÉANCE DU 29 MAI 2009 À SAINT-VIVIEN</b></p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p><b>Autres membres présents :</b> Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel-Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (jusqu'à la 9<sup>ème</sup> question), M. Yann JUIN, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS (jusqu'à la 9<sup>ème</sup> question), M. Henri LAMBERT, M. Christian PÉREZ, Mme Soraya AMMOUCHE, Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents,</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Michel AUTRUSSEAU, M. Bruno BARBIER, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBBRIE (jusqu'à la 9<sup>ème</sup> question), Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, M. Pierre DERMONCOURT, M. Jack DILLENBOURG (jusqu'à la 29<sup>ème</sup> question), M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, Mme Lolita GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Béangère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, M. Philippe JOUSSEMET, Mme Virginie KALBACH, M. Charles KLOBOUKOFF, Mme Sabrina LACONI (à partir de la 15<sup>ème</sup> question), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, Mme Véronique RUSSEIL, Mme Christiane STAUB, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZERARGA, Conseillers</p> <p><b>Membres absents excusés :</b> Mme Suzanne TALLARD procuration à M. Jean-François FOUNTAINE (à partir de la 10<sup>ème</sup> question), M. Daniel GROSCOLAS (à partir de la 10<sup>ème</sup> question), M. Jean-François VATRÉ procuration à M. Christian GUICHET, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à Yvon NEVEUX, Mme Nathalie DUPUY procuration à Mme Lolita GARNIER, M. Pierre MALBOSC procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Aimé GLOUX procuration à M. Jack DILLENBOURG (jusqu'à la 29<sup>ème</sup> question), M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, Vice-président</p> <p>Mme Saliha AZÉMA procuration à M. Patrick ANGIBAUD, Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. Philippe JOUSSEMET, M. René BÉNÉTEAU procuration à Mme Soraya AMMOUCHE, M. Michel BOBBRIE (à partir de la 10<sup>ème</sup> question), M. Alain BUCHERIE procuration à Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE procuration à M. Christian PEREZ, M. Paulin DEROIR, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Brigitte GRAUX, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Guy DENIER, M. Dominique HEBERT, M. Guillaume KRABAL procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. David LABICHE procuration à Mme Christiane STAUB, Mme Sabrina LACONI (jusqu'à la 14<sup>ème</sup> question), M. Patrick LARIBLE procuration à M. Dominique GENSAC, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Daniel MATIFAS procuration à M. Vincent DEMESTER, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER procuration à M. Jean-François DOUARD, Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Jean-Pierre ROBLIN procuration à M. Yann JUIN, M. Jean-Louis ROLLAND, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Marie-Laure TISSANDIER procuration à M. Pierre DERMONCOURT, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Vincent DEMESTER</p> |
|---|---|

|  |           |                              |           |
|--|-----------|------------------------------|-----------|
| <b>Nombre de membres en exercice :</b>             | <b>96</b> | <b>Bulletins litigieux :</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de membres présents :</b>                | <b>64</b> | <b>Abstentions :</b>         | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b> | <b>24</b> | <b>Suffrages exprimés :</b>  | <b>88</b> |
|  |           | <b>Pour l'adoption :</b>     | <b>88</b> |
| <b>Nombre de votants :</b>                         | <b>88</b> | <b>Contre l'adoption :</b>   | <b>0</b>  |

N° 15

### Titre / COMMUNE DE LA ROCHELLE - QUARTIER DE VILLENEUVE LES SALINES - IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRÉS À TITRE EXPÉRIMENTAL - CONVENTION AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX ET LA VILLE DE LA ROCHELLE

Monsieur DURIEUX expose que dans un souci d'améliorer le service de collecte des déchets proposé pour leurs locataires, les offices HLM se sont engagés depuis plusieurs années sur une suppression systématique des vide-ordures.

En effet, aujourd'hui, la gestion des déchets des immeubles pose un certain nombre de problèmes d'organisation à la fois de stockage et de collecte induisant des répercussions sur les conditions de travail des personnels de proximité en raison du stockage en sous-sol.

Aussi, la Communauté d'agglomération, la ville de La Rochelle ainsi que les bailleurs sociaux ont décidé d'un commun accord de mettre en place des conteneurs enterrés sur 16 bâtiments situés sur le quartier de Villeneuve les Salines.

Ce projet qui porte sur environ 300 logements et concerne les 3 offices HLM, l'Office Public d'HLM de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, Habitat 17 et Atlantic Aménagement, permettra :

- d'améliorer les conditions de stockage des déchets ainsi que de travail des agents de proximité
- de limiter les risques de dégradations et d'incendie des locaux « déchets » situés à l'intérieur des bâtiments
- d'avoir une augmentation des rendements de la collecte sélective

La CDA, propriétaire des conteneurs enterrés, en assurerait la fourniture, la mise en place et la maintenance, à charge pour la ville de La Rochelle de réaliser les travaux de génie civil nécessaires et la matérialisation des points délicats (marquage au sol, mobilier urbain, panneaux, etc ...) Le maintien en bon état des conteneurs serait assuré par les bailleurs sociaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, et afin de formaliser les aspects techniques, administratifs, financiers et juridiques, il convient d'établir une convention entre la CDA, la ville de La Rochelle et les 3 bailleurs sociaux.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'adopter les termes de la convention à intervenir,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit document.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
POUR LE PRÉSIDENT,  
LE VICE-PRÉSIDENT

Michel-Martial DURIEUX